

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, c'est quoi ?

C'est une aide, un conseil, un accompagnement, un appui pour organiser, mettre en place, évaluer un projet en éducation et promotion de la santé.

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, quels bénéfices ?

- X** un **soutien à la construction de votre projet** : conception, écriture, diagnostic, objectifs, planification, budgétisation, évaluation, recherche de financements
- X** un **soutien à la mise en œuvre du projet** : construction des animations, recherche d'intervenants, recherche d'outils d'animation...
- X** un **soutien à l'évaluation** : construction de la démarche évaluative, des outils, du rapport...
- X** un **soutien à l'appropriation des concepts** : santé publique, éducation pour la santé, promotion de la santé....
- X** une **contextualisation** de votre projet dans le panorama régional : priorités régionales de santé, dispositifs locaux...
- X** un **renforcement des compétences** des acteurs dans une logique d'amélioration des actions
- X** un **développement des actions** selon l'approche de l'éducation pour la santé.

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, pour qui ?

**Pour tout porteur de projet demandeur d'un soutien** : professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire, de l'éducation, de l'entreprise, d'associations, bénévoles...

*Nos missions ne seraient possibles sans la participation de nos principaux financeurs :*

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, comment ?

L'accompagnement est réalisé par un **conseiller en méthodologie formé**.

En fonction de votre demande, l'accompagnement peut être réalisé :

- en individuel
- et/ou en collectif (groupe de travail, réunion, instance, ...).
- à différentes échelles :
  - La structure, l'établissement,
  - Inter-établissements,
  - Le département,
  - La région (projets régionaux).

Le conseil en méthodologie est un service gratuit mis à disposition des porteurs de projets.

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, où ?

Le conseiller en méthodologie vous accueille sur rendez-vous :

- **dans les locaux de l'IREPS – Antenne 79**
- **au sein de votre structure**
- **dans un bureau à la Maison du Conseil Général - Bocapôle à Bressuire.**

## Le CONSEIL METHODOLOGIQUE, quand ?

L'accompagnement peut être **ponctuel** pour une demande très précise (ex : définition des objectifs) ou sur **le long terme** (plusieurs rendez vous sur l'analyse des besoins, les constats, les réflexions, le suivi dans la mise en œuvre de l'action, le suivi de l'évaluation).

### Nos coordonnées dans les Deux-Sèvres :

**Gaëlle LE GARGASSON** : intervention départementale  
gaelle.le.gargasson@educationsante-pch.org

**Céline AIRAUD** : intervention sur le territoire de Niort  
celine.airaud@educationsante-pch.org

**Julien TRAMAUX** : intervention thématique santé-travail et santé-environnement  
julien.tramaux@educationsante-pch.org

**IREPS – Antenne 79**  
**10 bis avenue Bujault - 3ème étage - 79000 NIORT**  
**☎ 05 49 28 30 25 / Fax : 05 49 24 93 66**  
**www.educationsante79.fr**